

LE SECOND PRELEVEMENT NASOPHARYNGE 2021 (RT-PCR DE CRIBLAGE)

Suivant la procédure décrite sur Améli Pro
(Diffusée le 26 Fév. 2021)

1 – PRE REQUIS

Pour bénéficier de cette nouvelle fonctionnalité,
Il est nécessaire d'effectuer les opérations suivantes dans l'ordre :

- La **mise jour de Winpharma** (Les versions minimales sont 9.3.116 ou 9.4.73)
- La **mise à jour produits** en respectant les recommandations ci-dessous :

IMPORTANT

- Aller dans [Dossier | préférences | Options ...](#) Onglet « 5. Générales 2 », et vérifier que l'option « Bloquer TVA = 0 % » soit décochée.
- Ensuite, aller dans [Dossier | Importer les produits | Base produits](#) et cliquer sur le bouton « [Changer](#) », insérer la date du 15 Février 2021.



Puis cliquer sur le bouton « [Faire la MAJ immédiatement](#) ».

2 – LE CONTEXTE

Compte-tenu de la progression de la diffusion des variantes d'intérêt du SARS-CoV2 sur le territoire national, **les patients dont le test antigénique a un résultat positif doivent faire l'objet d'un second prélèvement, en vue d'une RT-PCR de criblage, afin de rechercher les mutations spécifiques des variantes d'intérêt.**

Afin de fluidifier le parcours du patient, il conviendra de privilégier la réalisation du second prélèvement dès que la positivité du TAG est révélée. Pour cela, vous êtes invités à vous rapprocher d'un laboratoire de biologie médicale afin de formaliser une convention de coopération comme préconisé dans le [DGS urgent du 7 février 2021](#)

Par défaut, **en l'absence d'une telle convention**, le patient dépisté positif doit être adressé à un laboratoire de biologie médicale pour réaliser un prélèvement PCR afin de criblage.

3 – CREATION FICHES PRODUITS

Le produit suivant sera créé par la mise à jour produit :

Nom = RT-PCR DE CRIBLAGE

EAN = PCR

Prix Public = 9.62 € (Métropole) et 10.11 € (DROM)

TVA = 0%

Vignette = PR

Code acte = PMR

Prix Tarif = 0.01 €

PECP = 98

La case « En stock » est cochée

La case 'Commandes' est décochée

4 – MODALITES DE FACTURATION

Lorsque dans le cadre d'une convention avec un laboratoire, après le résultat positif du TAG, le pharmacien réalise un prélèvement naso pharyngé aux fins de réalisation de la RT-PCR de criblage

Pour assurer la facturation, vous devez renseigner les informations suivantes :

- **NIR patient** : renseigner le NIR du patient.

Si le patient n'a pas de NIR (patient sans droit ou étranger), et afin d'assurer la gratuité de la réalisation du test, renseigner le NIR anonyme spécifique 1 55 55 55 CCC 023 (dans lequel CCC correspond au numéro de la caisse de rattachement de l'officine) ainsi que la date de naissance 31/12/1955

NB : Pour connaître la caisse de rattachement de l'officine, aller dans Module / Sesam / Organismes destinataires et sélectionner « la caisse gestionnaire » correspondant à votre commune/ville Ex pour Paris : 751

- **Prescripteur** : vous identifier en tant que prescripteur et exécutant.

FACTURATION

1 TITULAIRE

F5 Lire Carte Vitale

Vous identifier en tant que prescripteur et exécutant

9,62 € Facture 2 (Ctrl+N)

Assuré

Nom: ESSAI
Prénom: ALAINBIS
No_SS: 1 42 19 62 965 167 94
Adresse:
CP Ville:
Centre: 01 349 9881 CPAM 34 CENTRE
Tél Dom:
Note:
D. visite: 24/02/21

Patient

Nom: ESSAI
Prénom: ALAINBIS
Lien/Né(e): ASSURÉ 01/19/1942 1 79 ans
Tél/E-mail:
Code Rem: CV TP
Mutu:

Prescripteur

Nom: PHARMACIE DUPONT
Prénom:
Hôpital: LIBÉRAL
RPPS: 999999999 0
ID / Finess: 99 9 99909 7
Spéc: PHARMACIEN Libér
Tél:

Dates

Date/orig ord: 26/02/2021
Date fac: 26/02/2021

Ordonnance Posologie F

N	Produit	Liste	Stock	Cmd	Code Acte	TVA	Base	Prix TTC en €	Remise	Qté	Montant en €
1	RT-PCR DE CRIBLAGE		100	0	PR	0,00	0,00	9,62	0,00	1	9,62

Utiliser le NIR du patient
NB : Si absence de NIR : 1 55 55 55 CCC 023 (où CCC est le numéro de la caisse de rattachement de l'officine)

Réf. Cit: 1111

5 – FORMATAGE DE LA FACTURE

Dans le cas où l'assuré présente sa carte Vitale, il convient d'utiliser la carte Vitale et donc télétransmettre la facture en SESAM Vitale.

En revanche, en cas d'utilisation du NIR anonyme, alors la transmission de la facture devra se faire en SESAM sans Vitale ou SESAM Dégradé.

Formater la facture

FACTURE Sécurisée Tiers Payant
26/02/2021 ord. 26/02/2021 CV STERIL/PILULES
ESSAI ALAINBIS

01-349-9881 CPAM 34 CENTRE 988 9,62
A Payer par le client 0,00
TOTAL FACTURE 9,62

Etat de la facture : FSE

Type de Facture

Facture Sécurisée
Facture Dégradée
Facture Sécurisée Sans CV
Subro Classique

Nature d'Assurance

1. Maladie
2. Maternité
3. Accident du Travail
4. Soins médicaux gratuits (SM)

Payeur

5. Tiers Payant Intégral
6. Le Client paye
7. TP Sécu Seule
8. TP Mutu Seule

Pièces Justificatives

Justif AMO: C.A.S
Justif AMC: AP

Détails sur Nature d'Assurance Maladie

Accident de Droit Commun
Pas d'exonération
Stérilité / Pilules 15-18 (EXO 3)
Prévention (EXO 7)

Sélectionner « EXO3 »

Avec carte vitale : Facture sécurisée
Sans carte vitale : Facture sécurisée sans CV

6 – SCAN DE LA PRESCRIPTION

Transmettre un scan de la prescription du test antigénique ou à défaut celui d'une feuille portant la mention 'Second prélèvement nasopharyngé (RT-PCR de criblage)'